

"il a emprunté leurs manières de vivre, et avec lesquelles il a contracté des alliances." (1)

En 1873 paraissait une petite brochure intitulée "**Sir George-Etienne Cartier, baronnet**". Les rapports de l'écrivain avec l'homme d'Etat commencèrent en 1866 alors que M. Sulte était rédacteur du "Canada." M. Cartier n'avait pas encore fait passer son bill de la milice; la presse de tout le continent était remplie d'articles à ce sujet. M. Sulte, tout chaud de ses trois courses à la frontière, entra résolument dans l'arène, et défendit le bill avec beaucoup d'énergie. Cartier, impressionné, ayant trouvé l'homme sincère et désintéressé, voulut le voir. Il s'ensuivit une amitié qui dura toujours: M. Sulte ne l'a pour ainsi dire pas quitté jusqu'à sa mort, ce qui fit qu'il put étudier à fond ce grand homme qu'était Cartier; aussi, en fut-il le biographe le plus intime. Son esquisse n'est pas complète, comme l'a dit d'ailleurs l'auteur lui-même, mais elle a l'avantage de présenter l'homme dégagé de la personification du chef politique. Il dépeint sa vie de bureau, son caractère privé; voilà le seul but de ce livre.

MM. Dansereau et DeCelles ont aussi écrit sur Cartier; mais, le premier nous montre surtout en lui l'homme politique, le ministre, tandis que le second s'est constitué l'historien de ses temps politiques, plutôt que du personnage lui-même. Le travail des trois écrivains, sous trois points de vue différents, peut donc compléter l'ensemble de la vie de Sir George-Etienne Cartier.

"**Le collège de Rimouski. Qui l'a fondé?**", publié en 1876, bien que le Dr. Dionne, dans son "Inventaire chronologique", en donne la paternité à Mgr. Tanguay, est l'œuvre de M. Sulte. J'ai écrit à cet effet dans le "**Pays Laurentien**" du mois de juin 1916, un articlelet donnant tous les détails nécessaires à ce sujet. Voici l'origine de l'ouvrage: on avait annoncé que prochainement aurait lieu l'inauguration du nouvel édifice du collège de Rimouski, et un journal de Lévis publia aussitôt une série d'articles pour soutenir que cette institution avait été fondée par Mgr. Langevin. Une réponse fut faite en faveur d'un autre prétendu fondateur.— "*Voyant cela, expliquait M. Sulte, Tanguay me fit lire ses papiers et j'offris de rédiger la brochure en question. Vous savez que Tanguay n'écrivait pas. J'ai tout rédigé.*"

Sa prétention ne va pas plus loin que d'avoir écrit la brochure. Elle consiste donc à réfuter les articles erronnés et mal

(1)—*Origine des Acadiens*, p. 8.